



# GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout et que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Vendredi 3 Mai 1793.

## FRANCE.

Paris. — Il faut bien, au risque d'éprouver encore quelques proscriptions de la part de certaines municipalités qui, lorsqu'on rend compte de quelques détails affligeans, veulent croire qu'on ne le fait que pour pervertir l'opinion publique, et indisposer les départemens contre la capitale, il faut bien faire le récit de ce qui se passe à Paris, à la convention, et aux sections, le faire avec sagesse et impartialité ; nos lecteurs l'exigent et ont droit de l'exiger ; ils ont droit à savoir comment se gouverne la représentation nationale, comment elle est considérée dans la capitale : tous les citoyens de l'Empire appartiennent à cette convention, et elle leur appartient à tous toute entière ; leur en parler, c'est donc les occuper de leurs plus chers intérêts, et nous devons d'autant moins leur taire, que c'est pour les départemens seuls que nous écrivons (1).

Et d'abord, la convention n'a-t-elle pas les plus vifs reproches à se faire ? la mésintelligence et la discorde président à toutes ses délibéra-

tions ; les haines et les animosités dictent toutes les opinions ; des huées, on passe aux injures ; des injures, aux menaces et aux mauvais traitemens. Les tribunes, et quel est ce peuple de tribunes ? Buzot va les dépendre. (voyez cy-après convention) et ce peuple exalté, furieux, emporté dicte impérieusement les décrets, les fait révoquer, et son influence tumultueuse et arrogante est telle qu'il n'y a que certains députés qui aient la parole libre, et que beaucoup ne peuvent aborder la tribune, sans être exposés aux irascibles imprécations de cette multitude inexplicable.

D'un autre côté, les pétitions sont portées à un excès inconcevable ; les plus bizarres, les plus incompréhensibles sont accueillies avec transport, et souvent décrétées sur la simple exposition ; nous n'en indiquerons aucune : on croiroit que nous voulons critiquer la loi ; nous gémissons de les voir proposer ; adoptées, nous les respectons. Mais il résulte de leur prompt adoption qu'il semble qu'il y ait dans toutes les parties de l'empire une sorte d'émulation, à qui proposera des idées les plus effrénées. Pourvu qu'elles soient remarquées pourvu qu'elles obtiennent une mention honorable, une inscription au bulletin l'amour propre satisfait va encore s'in-

(1) Nous n'avons pas un seul abonné à Paris, si ce n'est en voulons ; on en doit sentir les raisons.



génieur à en renchérit d'autres d'expressions hardies, de tournures forcées, de pensées sublimes. Lisez de sang-froid toute cette multitude d'adresses et de pétitions qui se succèdent si rapidement, et qui absorbent les momens précieux de l'assemblée, vous y voyez tous les mouvemens de l'orateur se contourner comme ses pensées. Pourvu qu'il soit remarqué, qu'il fasse son effet, il atteint son but. Il est fâcheux qu'elles se soient presque toutes montées sur ce ton; car c'étoit une bien grande et sublime idée de l'assemblée constituante, d'avoir posé en maxime fondamentale, que tous les citoyens de l'empire pourroient présenter leurs vues, et qu'un citoyen qui en trouveroit cinquante autres comme lui qui les agréeroit, pourroit venir lui-même les soumettre à la convention, en supposant qu'une idée réfléchie remaniée, rebattue par 50 personnes, ne pourroit être qu'une bonne idée; mais elle n'avoit sûrement pas prévu que quatre ou cinq individus réunis se diroient un jour une portion du souverain, suffisante pour aller demander ou dicter des loix, qu'ils pourroient chaque jour venir troubler l'ordre des délibérations, que malgré qu'il y eut un jour affecté pour les recevoir, ils auroient droit d'être admis à chaque instant, à chaque minute, et se faire introduire comme des êtres très-importans. Voilà pour la convention en général. Nous aurions peut-être quelques observations à faire sur les membres de cette assemblée; malgré qu'on en dise, une représentation nationale doit parler aux yeux comme aux esprits; il régné dans le costume de presque tous les individus qui la composent, un tel désordre, qu'en les voyant individuellement ou collectivement, l'imagination ne peut jamais se faire à leur tenue, ni le spectateur se dire: voilà mon représentant celui de mes concitoyens, celui de ma nation, et si la vertu et les talens sont respectables sous le haillon; le haillon où le sans-culotisme ne les couvrent pas toujours, et c'est peu se respecter que de se confondre sous un extérieur qui annonce presque toujours la misère ou l'inconduite. Les Anglais et les Suisses aussi dédaigneux que nous de l'éclat de l'extérieur en connoissent mieux les convenances, et le père Gérard sous son vêtement simple mais propre, décent, figuroit très-bien à côté des rochers de mousselines de nos évêques, et des habits

dorés, chamarrés des cordons de la noblesse et ne s'en attiroit pas moins le respect de la Nation.

#### CONVENTION NATIONALE.

Ducos parloit avant-hier sur les subsistances; il démonstroit que la taxe des grains seroit désastreuse; c'étoit son opinion, bonne ou mauvaise, n'importe: tout-à-coup il est interrompu par les huées des tribunes. L'indignation s'empare de l'assemblée; la plupart des membres se lèvent en criant: nous ne sommes pas libres: quoi, s'écrie Peniers, l'on peut indécentement huer un représentant du peuple! il faut que nous soyons environnés d'une force publique suffisante, ou il faut déclarer que nous sommes ici sous les couteaux. Des huées plus indécentes que les premières se font entendre; les chefs de la Montagne paroissent exciter les tribunes, mais elles étoient tellement lâchées, que Levasseur, l'un de la montagne, propose de les faire évacuer toutes.

Guadet demande la parole et dit: une *représentation avilie n'existe déjà plus*. Les nombreux rappels au respect en prouvent l'inutilité. Il est temps de faire cesser cette lutte indécente entre la nation entière et une poignée de contre-révolutionnaires qui se disent *patriotes*. Je demande que lundi, la convention tienne ses séances à Versailles. (1) Oui, ajoute un membre, au premier signe d'improbation, il faudra nous retirer à Versailles, et le sabre à la main, s'il le faut, pour nous arracher à l'oppression. Buzot reprend: il faut désespérer du salut public si nous ne trouvons les moyens de nous soustraire à l'oppression, ou renouveler la Convention selon le vœu de la Nation entière: Que vous voyez autour de cette enceinte? *des figures hideuses* qui suent encor le crime et le sang que leurs mains ont versé..... Une fois que l'homme a versé du sang, il lui

(1) Cette fuite de Paris inspirée par l'indignation manqueroit son effet; car si la convention ne sait pas se faire respecter à Paris, elle ne le sera pas davantage à Versailles, à Tours, à Bourges, même dans un village. Elle doit s'imputer ses premières moleses vis-à-vis de ces tribunes; elles les a flattées, adulées; aujourd'hui elle est subjuguée par elles; et comment la respectera-t-on aux extrémités de la république, si elle ne sait pas se faire respecter dans son enceinte.



faut du sang ; encore du sang , pour assouvir ses remords. Vous êtes tous convaincus des grands criminels qui existent , et vous ne les avez pas panis . . . Vous ne le pouviez pas : oui , votre silence m'en est encore la preuve. Quand vous demandez des comptes , on vous lit au nez &c.

Les tribunes ont poussé des rugissemens si affreux , que la voix de Bazot n'a pu se faire entendre plus long tems. La majeure partie de l'Assemblée se leve et dit : *Il faut que les tribunes sortent ou que nous sortions.* — Cette volonté bien manifestée en impose aux directeurs des tribunes. Le signal est donné par eux , et à l'instant les applaudisseurs à gages , qui d'ailleurs depuis le départ de Philippe se plaignent d'être mal payés , abandonnent leur poste , en vomissant les plus violentes imprécations contre les députés , et les menaçant des yeux et des gestes. Danton parle , et la tribune s'évacue.

*Suite de la séance du Mercredi 2 Mai.*

Des pétitionnaires de Versailles sont admis ; on n'y remarque presque que des femmes portant un bâton au bout duquel on lisoit : *Nous demandons la taxe des bleds.* Celle qui porte la parole fait un tableau déchirant des épouses et des mères de Versailles dont les maris et les fils sont dans nos armées , tandis qu'elles manquent de pain. Le président les console et les admet à la séance.

La section des amis de la partie demande qu'avant de forcer aucun citoyen à marcher contre les rebelles , la convention fasse partir toutes les troupes soldées qui sont à Paris , même la garde d'honneur. Marat convertit cette demande en motion , mais il retranche la garde d'honneur. Décrété.

Une députation du fauxbourg saint Antoine est admise. L'orateur dit « Mandataires entendez des vérités dures. Nous vous avons envoyé ici pour faire une constitution républicaine ; depuis plus de six mois , vous êtes rassemblés , répondez , qu'avez vous fait ? vous avez envoyé nos plus zélés défenseurs en commission ; vous avez dégarni la sainte montagne , les agitateurs sont restés en force , et ont laissé manquer de tout les défenseurs de la patrie , leurs femmes , leurs enfans n'ont pas de pain ; vous avez tout promis et rien tenu. Que la majeure partie de vous oublie qu'ils sont pro-

priétaires ou fermiers ; que le maximum ait lieu sur toutes les denrées de nécessité ; que les soldats de tous les corps , sous telle dénomination que ce soit ; que les gendarmes même qui composent la garde de la Convention partent incessamment ; il restera assez de patriotes , de républicains dans Paris ; la source en est inaltérable ; ils nous répondront du dépôt qui leur sera confié ; que les signataires des pétitions anti-révolutionnaires , que tous les garçons de Paris , depuis dix huit ans jusqu'à 50 , les hommes veufs et sans enfans , et les hommes mariés , si les premiers ne sont pas en nombre suffisant , s'assemblent sur les places publiques , et tirent au sort pour compléter le contingent qui sera déterminé pour aller combattre les rebelles de la Vendée ; que les propriétaires , dont le revenu excéderoit deux mille livres , soient tenus de donner la moitié du surplus pour les frais de la guerre ; que ceux qui auront des enfans soient autorisés à garder cinq cens livres au-dessus de deux mille livres pour chacun d'eux. Voilà les seuls moyens de sauver la Patrie. Si vous ne les adoptez pas , nous qui voulons la sauver , nous vous déclarons que nous sommes en état d'insurrection ».

Citoyens , dit Massuyer , dans la circonstance malheureuse où nous nous trouvons , nous devons garder tout le calme , toute la dignité qui conviennent à des hommes investis de toute l'autorité d'un grand peuple ; nous devons montrer aux hommes perfides ou égarés , qui viennent ici vous faire d'insolentes pétitions , qui employent les injures et les menaces pour vous faire subir leur volonté , que nous mourons plutôt ici que de souffrir qu'on ose attenter à la souveraineté du peuple , dont nous sommes les représentans : Je ne vous proposerai pas de quitter Paris. (On murmure.) La circonstance ne le permet pas ; mais pour que la France ait un point de ralliement , et puisse encore se sauver si , par malheur , il arrivoit qu'une partie de la convention tombât sous le fer des assassins ; je demande que sous huit jours les suppléans s'assemblent à Bourges ; je demande en outre que la pétition soit imprimée sur-le-champ , envoyée par un courrier extraordinaire à tous les départemens de la République , et que les pétitionnaires soient mis en état d'arrestation.



Chassey appuie la proposition de Massiyer, et il demande, en outre, que le président interpelle l'orateur de déclarer son nom, sa profession, et le lieu de sa demeure.

Sa proposition est décrétée.

Le pétitionnaire interpellé, répond qu'il s'appelle Fusil; qu'il étoit autrefois tapissier; qu'il est maintenant commissaire de police, et qu'il demeure rue du Faux-bourg Saint Antoine, N<sup>o</sup>. 28.

Plusieurs propositions se succèdent. Il faut mettre les pétitionnaires en état d'arrestation, les interroger. Improbent la pétition. Le fauxbourg Saint-Antoine a bien mérité de la patrie par tout ce qu'il a fait pour la révolution, il faut l'éclairer. Toutes ces propositions se discutent, lorsqu'on annonce qu'une seconde députation de ce même fauxbourg se fait annoncer, et présente des dispositions plus pacifiques. On l'admire, un des huissiers l'introduit, un citoyen dit :

Législateurs, nous voyons avec douleur que notre pétition jette le trouble dans l'assemblée, et vous fait perdre des momens précieux à la chose publique. Il y a une heure que nous attendons à la porte du temple de la liberté; si nous eussions été admis tout de suite, la discussion seroit terminée il y a long-temps. Nous ne venons pas pour vous égorger, mais pour vous défendre; nous demandons qu'il nous soit fait lecture de la pétition, afin que nous désapprouvions ce qui est contre nos principes.

Enfin, après quelques débats, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

*Séance du Jeudi 2 Mai.*

Une lettre des commissaires de la convention aux armées du Nord, écrivent de Lille du 29, qu'il y a eu une affaire de poste près Bachi où nous avons eu l'avantage.

Une lettre des commissaires à Bayonne, annonce que le lieutenant-colonel Labete a battu un corps d'Espagnols, s'est emparé du village de Mondy où l'on a trouvé 3,000 cartouches, 100 fusils, 40 bayonnettes.

On soufrit à Paris au bureau de ce journal Boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N<sup>o</sup>. 3.  
Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année 15 liv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois. et pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.

Les administrateurs de Nantes, écrivent du 28, que les rebelles ont quitté Noirmoutiers. Machecoul a été le théâtre de leurs crimes; ils y ont égorgé 550 patriotes.

Une députation de cette ville admise à la barre en expose la situation, retrace les horreurs que se sont permises les révoltés qui ont fait périr plus de 2,000 patriotes. On décrète que cet effrayant recit sera affiché par placard, inséré au bulletin, et envoyé aux quarante-huit sections.

On annonce de nouveaux succès. Les Hessois et les Saxons ont reçu quelque échec près de Cassel. Le 14 et le 16 ils ont tenté une attaque près de Mayence, elle a été infructueuse, cette ville, marque Custine, par une lettre du vingt-neuf avril, sera le tombeau des troupes Allemandes.

Autres nouveaux succès sur les Espagnols; quatre cents ont été battus par deux cents des nôtres, qui se sont emparé d'un village appelé *Salmon-Galdi*.

Une lettre de l'Orient rend compte de l'incendie des magasins de ce port; un brave sapeur par son courage et son activité l'a presque arrêté seul.

Plusieurs dons patriotiques, entr'autres de Bourges, et de Chambery sont accueillis avec reconnaissance, et mention honorable.

On reprend la discussion sur les subsistances; on décrète plusieurs articles; nous en remettons la lecture à demain.

Un sixième article portoit que les municipalités seroient autorisées à fixer le *maximum* du prix des grains. Cet article éprouve les plus vives contradictions. La discussion se prolonge

LOTÉRIE DE FRANCE.

Numéros sortis le 1<sup>er</sup> Mai 1793.

89. 77. 84. 69. 59.

*Payemens de l'Hôtel-de-ville.*

Six derniers mois 1792. *Lettre M.*